



Certaines associations musulmanes issues, pour la plupart, de la partie septentrionale du Cameroun, sont montées au créneau, pour dénoncer, l'augmentation du coût du pèlerinage à la Mecque pour cette l'année. Pour faire taire la polémique, le Ministre de l'administration Paul Atanga Nji, par ailleurs Président de la Commission Nationale du Hadj rappelle, à l'opinion publique nationale et aux fidèles musulmans, que le prix du Hadj est calculé en fonction d'un certain nombre de services validés par le Ministère du Hadj et de la Oumra en Arabie Saoudite.

Depuis quelques jours, des personnes manifestement malveillantes se réclamant d'Associations Islamiques, qui de surcroit n'ont rien à voir avec l'organisation du Hadj, ont cru devoir diffuser des informations erronées sur le prix du Hadj qui serait fixé tantôt à 4.200.000 Fcfa tantôt 3.900.000 Fcfa. Le Ministre de l'Administration Territoriale, Président de la Commission Nationale du Hadj rappelle, à l'opinion publique nationale et aux fidèles musulmans, que le prix du Hadj est calculé en fonction d'un certain nombre de services validés par le Ministère du Hadj et de la Oumra en Arabie Saoudite. A titre d'exemple, il y a le service de Mouassassa qui regroupe les séjours à Mina, Arfa et Mouzdalifa (hébergement, restauration, visa, assurance, etc.). Ces informations sont accessibles sur le portail électronique du Ministère du Hadj pour l'ensemble des pays du monde. Il faut ajouter à cela les charges incompressibles liées au transport urbain et interurbain (Medine – Makkah ; Makkah – Mina ; Mina – Arfa ; Arfa -Mouzdalifa et Makkah – Jeddah). Bien plus, le prix du Hadj n'est pas identique d'un pays à

l'autre. En effet, certains pays accordent des subventions pour permettre à un plus grand nombre de pèlerins d'effectuer le voyage à la Mecque. Toutefois, cette subvention n'est pas obligatoire car il est dit dans le Saint Coran ceci : «Ne peut faire le Hadj que celui qui a les moyens et qui en est physiquement capable ». Dès lors, la subvention du Hadj par l'Etat est facultative. De tout temps, le Ministre de l'Administration Territoriale, Président de la Commission Nationale du Hadj délivre deux types d'agrément: l'agrément collectif et l'agrément pour les agences de voyage VIF'. Le Ministre de l'Administration Territoriale arrête le prix du Hadj collectif tandis que le prix du Hadj VII' est fixé par chaque agence de voyage.

De tout temps, le Ministre de l'Administration Territoriale, Président de la Commission Nationale du Hadj délivre deux types d'agrément: l'agrément collectif et l'agrément pour les agences de voyage VIP. Le Ministre de l'Administration Territoriale arrête le prix du Hadj collectif tandis que le prix du Hadj VIP est fixé par chaque agence de voyage.

En exécution des Très Hautes Directives du Chef de l'Etat, le Ministre de l'Administration Territoriale a pu mener certaines négociations dont les pèlerins sont les grands bénéficiaires :

- le prix du transport aérien a été revu à la baisse ;*

- tous les pèlerins bénéficient de 16 kg supplémentaires de bagages (40 à 56 kg) ;*

il est prévu cette année trois (03) lieux d'embarquement des pèlerins pour la Mecque, à savoir Garoua et Douala habituellement et Yaoundé pour la première fois ;

chaque pèlerin reçoit gratuitement le Zainzam de 05 litres (l'eau bénite) transporté au retour de la Mecque ;

la prime d'encadrement passe de 75.000 à 135.000 Fefa. Il faut noter que désormais chaque groupe de 44 pèlerins doit se faire assister par un encadreur.

En tout état de cause, le Hadj de cette année sera plus cher que les années précédentes. La fluctuation du dollar américain est également un facteur qui a une incidence sur l'augmentation du coût du Hadj. En conclusion, le prix du Hadj de cette année est fixé à trois millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille (3.294.000) FCFA et chaque rubrique de dépense est détaillée dans le communiqué du Ministre de l'Administration Territoriale rendant public le prix du Hadj./-

[Paul Atanga Nji](#)